

Date de dépôt : 8 juin 2011

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de M. Eric Le yvraz : La République et canton de Genève n'a-t-elle rien à faire du développement durable ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 27 mai 2011, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

J'ai été très surpris de lire que l'Etat de Genève continue de soutenir, comme en 2010, un cycle de conférences appelé « jetfin AGRO 2011 conférence », manifestation qui se tiendra le 7 juin prochain à Genève.

Les orateurs de cette réunion développeront les thèmes cherchés à l'agriculture industrielle et prôneront la mainmise des grands groupes sur les ressources naturelles.

Or, il est patent que cette politique se propage principalement dans les pays pauvres du Sud qui bradent leurs terres en les louant ou en les vendant à des pays inquiets de l'approvisionnement futur de leur population. Cela conduit aussi à une utilisation détournée de l'eau indispensable aux habitants locaux.

Les petits paysans sont chassés et ne produisent plus l'alimentation de base, ils vont grossir la masse des plus pauvres. C'est un abandon pur et simple des droits fondamentaux à la nourriture et à l'eau que doit défendre un développement durable.

Il n'est pas acceptable que notre canton, qui se veut un modèle responsable et équitable devant les problèmes de la planète, cautionne la spéculation et l'enrichissement de puissants groupes industriels ou d'investisseurs trop souvent insensibles aux droits fondamentaux et au respect de la vie des plus démunis.

La Suisse lutte avec efficacité contre le blanchiment d'argent et devrait faire de même avec celui gagné au détriment des besoins vitaux des miséreux du tiers-monde. Cet argent sent la famine.

Ma question est la suivante :

Comment l'Etat justifie-t-il son aide à un cycle de conférences dont les buts vont à l'encontre d'un développement durable qu'il nous déclare défendre ?

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Les secteurs de la finance et du négoce genevois constituent des pôles majeurs de compétence du canton, créent des emplois locaux, qualifiés et moins qualifiés, ainsi que de nombreux emplois indirects.

Dans ce contexte, le canton de Genève apporte notamment un soutien à Jetfin. Cette entreprise, membre de l'association Sustainable finance Geneva, organise des conférences internationales et locales consacrées au domaine de la finance dans des secteurs variés, tels que le négoce, les cleantech ou les marchés émergents.

Un unique soutien financier, d'un montant de 12'000.- CHF, a été effectué lors de la première conférence organisée en 2008 à Genève, portant sur le domaine du négoce. Depuis lors, le seul soutien de l'Etat porte sur les cycles de conférences et se borne à promouvoir l'information sur ces dernières. Ce soutien, en terme d'information, a pour objectif principal d'encourager le réseautage entre acteurs de la place économique genevoise, afin de continuer à améliorer ses conditions cadres et l'intégration des entreprises qui s'y développent.

Dans le cas précis de Jetfin Agro 2011, le soutien se concrétise uniquement par une reprise de l'information relative à la conférence dans la rubrique « News » du site de la promotion économique « whygeneva.ch ». Il n'y a ni soutien financier, ni association particulière de l'Etat spécifiquement sur cette conférence.

Relevons toutefois que le programme présente une certaine diversité puisque la conférence s'ouvre sur la question de l'intégration de la durabilité dans le domaine de l'investissement agricole.

Enfin, pour information, soulignons que l'Etat apporte un soutien du même type à d'autres manifestations genevoises du domaine du négoce, notamment l'événement annuel Global Grain, ou encore le Trading Forum organisé chaque année en partenariat avec l'Université de Genève, la Haute école de gestion de Genève et la GTSA (Geneva Trading and Shipping Association), ainsi que le Global Commodities Forum organisé à Genève par l'UNCTAD – Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Mark MULLER